

La Manitoba Teachers' Society s'oppose au projet de loi 35.

La Manitoba Teachers' Society ne s'oppose pas à la réglementation. Mais le projet de loi 35 ne protège pas le processus équitable pour les enseignants, ne suit pas les règles de justice naturelle et n'assure pas une justice absolue.

Les enseignants sont les plus fervents défenseurs de la sécurité des élèves. En fait, la sécurité des élèves est le premier point de notre Code de déontologie.

Assurer la sécurité des enfants ne doit pas se faire au détriment de la vulnérabilité des enseignants. Le projet de loi 35 expose les enseignants à des plaintes frivoles et malveillantes en raison de sa définition trop large d'« inconduite ».

Le projet de loi est également muet sur la représentation syndicale lors des audiences publiques et ne fait rien pour assurer de manière proactive la sécurité d'un enfant.

De plus, la compétence professionnelle n'est pas liée à la protection de la sécurité des enfants et ne devrait pas faire partie d'un cadre d'inconduite des enseignants.

En cette période de pénurie aiguë d'enseignants, nous disons avec insistance que le projet de loi 35 aura un effet néfaste sur le recrutement et la rétention d'une solide main-d'œuvre enseignante.

Nous insistons sur le fait que les nombreuses préoccupations de nos membres doivent être prises en compte dans tout projet de loi touchant à ces questions. Le projet de loi 35 dans sa forme actuelle est inacceptable.

Statistiques du sondage public MTS réalisé le 26 janvier 2023

- 75 % des parents ne s'inquiètent pas de l'inconduite des enseignants à l'école de leur enfant.
- 81 % des parents font confiance aux enseignants pour protéger et maintenir la sécurité des élèves.

Inscrivez-vous pour parler

Nous avons besoin de votre aide pour lutter contre ce projet de loi ! [Inscrivez-vous pour prendre la parole lors de l'audience du comité sur le projet de loi](#) et faites savoir au gouvernement que ce projet de loi rate la cible.

Vous ne pouvez pas faire une présentation en personne? Vous pouvez envoyer [une soumission écrite](#) .

Dites au gouvernement que les enseignants ne sont pas contre la réglementation, mais nous ne défendrons pas un projet de loi qui expose les enseignants à des accusations frivoles, malveillantes et fausses.

Ce projet de loi, dans sa forme actuelle, est une loi anti-enseignants et doit être rejeté.